



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

Yaoundé, le 30 Mars 2023

**CIRCULAIRE N° 025 /FCF/SG/DDF/DC/CCNI/2023**

A l'attention de :

- Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs affiliés aux Championnats Régional et Départemental ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs affiliés au Championnat de football féminin de deuxième division ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs affiliés au championnat des jeunes.

**Objet :** Prorogation de la période d'enregistrement des joueurs pour le compte de la saison sportive 2022/2023.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'au regard des difficultés que les clubs rencontrent pour la mise en ligne des dossiers de licence, la période d'enregistrement sera prorogée du vendredi 31 Mars 2023 au 30 Avril 2023 à 23 heures et 59 minutes.

Nous invitons par conséquent les clubs retardataires à saisir cette occasion pour soumettre leurs dossiers dans le système FIFA Connect.

**Aucune nouvelle prorogation ne sera accordée et il convient de rappeler qu'aucun joueur ne prendra part à une compétition sans licence.**

Nous attachons du prix au respect scrupuleux des présentes prescriptions.

LE SECRETAIRE GENERAL PI

Blaise DJOUNANG

